



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

OBJET : Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC
Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité qu'il y aura séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, le 12 août 2024 à 19 h 30.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Lot numéro 5 437 293 du cadastre du Québec (63, 11^e avenue)

Demande de M. Roger Courtois pour Mme Margarida Geraldès portant le numéro 2024-07-0013 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de régulariser l'implantation d'un conteneur recouvert de vinyle comme bâtiment accessoire de type remise en cours avant et situé à 1.5 mètre minimum de la ligne de rue, le tout contrairement aux articles 5.14.7.2, 5.4.4 c) et 5.4.4 i) du règlement de zonage numéro 003-2013.

TOUT INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE.

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 12 JUILLET 2024.

Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Katherine Beaudoin, domiciliée à Beaulac-Garthby, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-joint le 12 juillet 2024 sur le site Internet de la Municipalité, conformément au règlement 079-2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 juillet 2024.

Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et greffière-trésorière